

Une séance régulière du Conseil de Bristol s'est tenue à la mairie le 12 janvier 2026 à 20 h 00 avec la maire Valérie Twolan-Graham et les Conseillers Steve Gray, Archie Greer, Meaghan McConnell, Greg Graham, Nancy Crain et Rémo Pasteris.

- (26-01-01)** Il est proposé par le conseiller Greer que le procès-verbal de la réunion du 1er décembre soit adopté avec les modifications indiquées. Adoptée. La maire s'abstient de voter.
- (26-01-02)** Il est proposé par la conseillère Crain d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts. Adoptée. La maire s'abstient de voter.
- (26-01-03)** Il est proposé par le conseiller Greer de vérifier auprès de notre assureur la possibilité de fournir une assurance responsabilité civile pour Ski Pontiac, dans le cadre de notre police municipale, et de facturer à l'organisation. Adoptée. La maire s'abstient de voter.
- (26-01-04)** Il est proposé par le conseiller Pasteris que la municipalité accepte de participer à la discussion relative à la régionalisation des services d'incendie. Adoptée sur la division. Conseiller Graham fait part de son désaccord. La maire s'abstient de voter.
- (26-01-05)** Il est proposé par le conseiller Gray que la municipalité accepte de participer à une première réunion afin d'étudier la possibilité de créer un comité de coopération intermunicipale à la demande de la municipalité de Shawville. Adoptée sur division. Conseiller Graham fait part de son désaccord. La maire s'abstient de voter.
- (26-01-06)** Il est proposé par la conseillère Crain d'approuver la nomination de Jill West en tant que nouveau membre du comité consultatif d'urbanisme et de publier une annonce pour recruter un nouveau membre pour le comité sur le site web municipal. Adoptée. La maire s'abstient de voter.
- (26-01-07)** **Engagement envers l'approche collective MADA et contribution financière**
- ATTENDU QUE** la Municipalité de Bristol souhaite adhérer à la politique MADA adoptée par la MRC Pontiac en 2012;
- ATTENDU QUE** la Municipalité de Bristol s'engage à améliorer les conditions de vie des personnes âgées et à promouvoir leur inclusion dans la vie sociale de la communauté;
- ATTENDU QU'** il s'agit d'une initiative collective, la Municipalité de Bristol s'engage à contribuer à hauteur de 1 000 \$ à la mise en œuvre de l'initiative;

- PAR CONSÉQUENT** il est proposé par le conseiller Greer que la municipalité de Bristol confirme son intérêt et son engagement à s'associer à d'autres municipalités pour entreprendre et mettre en œuvre son approche collective MADA et y contribuer financièrement. Adoptée. La mairesse s'abstient de voter.
- (26-01-08)** Il est proposé par la conseillère McConnell de nommer le conseiller Graham représentant municipal auprès de la bibliothèque. Adoptée. La mairesse s'abstient de voter.
- (26-01-09)** Il est proposé par le conseiller Gray d'attribuer le contrat de fourniture de carburant à MacEwen Petroleum pour l'année civile 2026. Adoptée. La mairesse s'abstient de voter.
- (26-01-10)** Il est proposé par le conseiller Gray de faire un don de 500 \$ au club de pickleball. Adoptée. La mairesse s'abstient de voter.
- (26-01-11)** Il est proposé par le conseiller Greer de faire un don de 300 \$ au tournoi de hockey Pontiac Winter Classic. Adoptée. La mairesse s'abstient de voter.
- (26-01-12)** Il est proposé par le conseiller Gray de faire un don de 500 \$ au programme agricole de l'école secondaire Pontiac afin de faciliter la participation à des visites éducatives de fermes. Adoptée. La mairesse s'abstient de voter.
- (26-01-13) Crédit de comités**
- ATTENDU QUE** le Conseil municipal de Bristol juge opportun de créer des comités chargés d'assister le Conseil dans l'étude, l'analyse et la recommandation de questions relevant de la compétence municipale ;
- ATTENDU QUE** ces comités facilitent une gouvernance efficace et une prise de décision éclairée ;
- ATTENDU QUE** le Conseil a le pouvoir de créer des comités conformément à la législation municipale applicable ;
- ATTENDU QUE** la mairesse a le pouvoir de désigner les représentants du Conseil au sein de chaque comité ;
- PAR CONSÉQUENT** il est proposé par le conseiller Pasteris de créer les comités municipaux suivants : planification financière, budget et rapports ; ressources humaines et planification de la gouvernance ; marketing numérique, communications et engagement communautaire. Chaque comité aura pour mission : d'agir à titre consultatif auprès du Conseil uniquement ; d'étudier les questions qui lui sont soumises par le Conseil et d'avoir

accès aux données et ressources pertinentes pour ce faire ; de formuler des recommandations au Conseil, sans pouvoir décisionnel ; et de rédiger un document définissant son mandat. Les comités sont composés de membres du Conseil et, le cas échéant, de membres sans droit de vote nommés par le Conseil. Le maire nomme le président de chaque comité par résolution. Le mandat des comités prend effet le 12 janvier 2026 et reste en vigueur jusqu'à ce qu'il soit modifié ou abrogé par le Conseil. Le directeur général municipal est chargé de fournir un soutien administratif aux comités. Adoptée. La mairesse s'abstient de voter.

- (26-01-14)** Il est proposé par le conseiller Pasteris de créer une page Facebook/Instagram. Adoptée. La mairesse s'abstient de voter.
- (26-01-15)** Il est proposé par le conseiller Pasteris de procéder aux modifications du site Web, à condition qu'il n'y ait pas de coûts supplémentaires. Adoptée. La mairesse s'abstient de voter.
- (26-01-16)** Il est proposé par le conseiller Greer d'approuver le nettoyage mensuel de l'étage de la caserne de pompiers n° 1 et les réparations mineures effectuées par Claude Angrignon. Adoptée. La mairesse s'abstient de voter.
- (26-01-17)** Il est proposé par le conseiller Greer de vendre les 4 cordes de bois de chauffage restantes à la caserne de pompiers n° 1, au prix de 90 \$ la corde, à enlever par l'acheteur. Adoptée. La mairesse s'abstient de voter.

Je, Christina Peck, directrice générale de la municipalité de Bristol, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses ci-dessous.

Christina Peck, directrice générale

- (26-01-18)** Il est proposé par le conseiller Gray que les factures totalisant 307 053,46 \$ soient payées pour les mois d'octobre, novembre et décembre. Adoptée. La mairesse s'abstient de voter.
- (26-01-19)** Il est proposé par la conseillère Crain de rétablir le pouvoir de signature de Christina Peck, directrice générale, sur les comptes municipaux. Adoptée. La mairesse s'abstient de voter.
- (26-01-20)** Il est proposé par le conseiller Greer d'accepter les états financiers pour les mois d'octobre et de novembre. Adoptée. La mairesse s'abstient de voter.

(26-01-21)

Il est proposé par le conseiller Greer de lever la séance. Adoptée. La mairesse s'abstient de voter.

Valerie Twolan-Graham, mairesse

Christina Peck, directrice générale